

Fonds Garanti en euros : solide performance de l'Afer qui annonce un taux de 1,85 %* dans un contexte de forte baisse de la rémunération de l'assurance vie

Paris, le 14 janvier 2020 – Le Président de l'Afer, Gérard Bekerman, a annoncé ce jour que le taux de rendement du Fonds Garanti en euros pour l'année 2019 s'élève à 1,85 % net de frais de gestion, et brut de prélèvements sociaux et fiscaux. Ce taux se situe parmi les tous meilleurs du marché et se démarque de la drastique tendance à la baisse de la rémunération des fonds garantis en euros.

« Dans un contexte de taux d'intérêt négatifs, et alors que nombreux produits d'assurance vie ont vu leur rémunération fondre en 2019, ce taux constitue une excellente performance. Il est la preuve de la mobilisation de l'Afer en faveur de la fructification de l'épargne de ses adhérents, mais aussi de sa confiance dans la pérennité des fonds garantis en euros », a déclaré Gérard Bekerman, avant d'ajouter « qu'en 2020, l'Afer continuera de remplir son rôle de protection des épargnants, tant vis-à-vis des pouvoirs publics, au titre des évolutions réglementaires, qu'auprès des partenaires assureurs, au regard des dispositions contractuelles. »

Autre motif de satisfaction pour l'Afer, le développement et la bonne performance de ses unités de compte. Deux nouvelles unités de compte ont ainsi vu le jour en 2019 : Afer Premium, confiée à Rothschild & Co Asset Management Europe, et Afer Actions Entreprises, gérée par BNP Paribas Asset Management. Ce sont désormais 318 000 adhérents de l'Afer qui détiennent au moins une unité de compte – soit 15 000 nouveaux souscripteurs en un an.

Enfin, Gérard Bekerman a relancé l'idée des Assises de l'Afer, auxquelles il a convié les assureurs et les pouvoirs publics, pour réfléchir ensemble à un nouveau modèle combinant à la fois l'assurance vie et la nécessaire épargne retraite qui vient d'être modernisée grâce à la loi PACTE.

La vitalité de l'Afer en chiffres :

- L'Afer compte aujourd'hui 760 366 adhérents
- L'âge moyen des adhérents de l'Afer est désormais de 43 ans
- 29 525 adhérents ont rejoint l'Afer en 2019 – un quart d'entre eux a moins de 18 ans
- L'encours des contrats s'établit à près de 55 milliards d'euros en 2019 et dépasse 62,5 milliards en valeur boursière (y compris coupons courus)
- L'encours sur les supports en unités de compte dépasse 11,4 milliards d'euros

** net de frais de gestion, et brut de prélèvements sociaux et fiscaux*

A propos de l'Afer

L'Afer - Association Française d'Épargne et de Retraite – est la première association d'épargnants en France, avec plus de 760 000 adhérents représentant une épargne de 55 milliards d'euros. Créée en 1976, l'Afer a révolutionné le marché de l'assurance vie en lançant, dans les années 80, le contrat à versements et retraits libres. Ce contrat souscrit auprès d'Aviva, filiale de l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, est devenu un modèle de référence en matière de souplesse et de performance. Grâce à sa puissance et son poids économique, l'Afer est une force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics. L'Association fait entendre sa voix, chaque fois que l'intérêt de ses adhérents et des 15 millions d'épargnants le rend nécessaire.

Information presse :

Quentin Duthilleul – GPLUS

quentinduthilleul@gpluseurope.com

01 80 05 24 13 – 06 58 61 96 93